APPEL A CANDIDATURES POUR L'ELECTION DU CONSEIL FEDERAL DE LA FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE

Dans le cadre de l'Assemblée générale de la FFTT qui se tiendra le dimanche 6 décembre 2020 à 14h00 à LIEU A CONFIRMER, il sera procédé à l'élection des membres du Conseil Fédéral.

La déclaration de candidature doit être adressée de façon impersonnelle au Président de la FFTT, 3 rue Dieudonné Costes 75013 Paris. Elle doit :

- soit être déposée au siège fédéral le vendredi 13 novembre 2020 à 16 heures au plus tard,
- soit être envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception le vendredi 13 novembre 2020 à minuit au plus tard (le cachet de la poste faisant foi).

Elle doit être accompagnée :

- des fiches de présentation des 24 candidats figurant sur la liste déposée et reprenant les informations demandées sur le modèle ; si la fiche de présentation est une copie, le candidat doit garder l'original à disposition de la commission électorale;
- du programme du candidat tête de liste.

Les modèles de fiche de déclaration de candidature et de fiche de présentation de chaque candidat peuvent être retirées au siège de la FFTT ou téléchargées sur le site de la FFTT (www.fftt.com).

Un accusé de réception de candidature est adressé par le Président à chaque candidat tête de liste.

Paris, le 19 octobre 2020

3, rue Dieudonné Costes – 75013 PARIS
Tél. 01 53 94 50 00 – Télécopie 01 53 94 50 40 – fftt@fftt.email – www.fftt.com